

PROCÈS VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 4 AOÛT 2024

1. MOT DU PRÉSIDENT ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Robert St-Pierre ouvre l'assemblée

Présentation des membres du CA

M. Louis Painchaud demande d'ajouter au point varia de l'ordre du jour :
location de chalet

Adoption de l'ordre du jour proposée par J. François Garneau

2. Adoption du procès-verbal 2023 proposée par Mme Ghislaine de Langavant.

3. REVUE DES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE

3.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT

M. St-Pierre fait mention de tous les dossiers en cours cette année et souligne le travail de chaque membre du CA dans ceux-ci.

- Moteurs électriques, M. St-Pierre nous mentionne la lenteur prévue dans ce dossier, nous fait part d'une réunion eue avec les ministres Bibeau et St-Onge. M. Lafond nous fera part de l'avancement du dossier.
- Une station de lavage pour bateaux est ouverte maintenant sur la rue de l'Érablière adjacent à la route 220. On invite les gens à l'utiliser et surtout pour les visiteurs avec bateau, planche, kayak, canot, etc. provenant de l'extérieur.
- Information sur la vidange des fossés sur les chemins privés. Il est important de souligner que c'est la responsabilité de chaque propriétaire riverain de voir à l'entretien de ceux-ci. Cependant, l'association a consenti à payer pour en faire leur vidange l'an dernier, ce qui ne sera pas nécessairement récurrent à chaque année. Des informations sur la méthode d'entretien des fossés est disponible sur le site web de l'association.
- Analyses d'eau fait par RSVL l'an dernier et cette année au niveau de la fosse. De plus, l'association a donné un mandat au Rappel pour des tests plus approfondis.
- Réseaux sociaux, notre site web est mis à jour régulièrement. En plus il y a publications de nos activités sur Facebook. On invite les membres à visiter le site web et aimer la page Facebook pour rester à jour.

- Ruisseau Fleur de Mai. Ça avance avec la municipalité. Bertrand pourra nous expliquer les avancés en détail.

3.2 COMITÉ DE SURVEILLANCE DE DÉVELOPPEMENT

Mme de Langavant responsable de ce comité, composé de 10 résidents provenant surtout du nord du lac. Une rencontre a eu lieu avec la présence de M. Alain Brisson, conseiller municipal pour le district 3. Les questionnements provenaient surtout du remblaiement qui se faisait sur un terrain au bord du lac et les impacts que ceci pouvait avoir sur le lac. Une plainte a été déposée au ministère de l'environnement et celui-ci à procéder à des inspections rapidement. Après analyse de la situation, le ministère ne propose pas de travaux correcteurs mais reste à l'affut de tout autres travaux qui pourraient être fait dans ce secteur. Autre questionnement face au développement possible dans cette section du lac. M. Brisson s'est fait rassurant quant à ces inquiétudes de développement à court terme.

Mme de Langavant invite les gens à être vigilants et les aviser en cas de doute !

3.3 COMITÉ DES LAC

M. Robert Salois est notre représentant attitré sur ce comité municipal.

Trois conseillers municipaux y siègent et 5 lacs avec respectivement chacun un représentant qui y siège aussi.

Il y a surtout échange d'informations entre les représentants des lacs, mais ceux-ci se doivent de garder confidentiel ces informations.

Le défi que se donne les intervenants, la santé de nos lacs

Cette année le travail consistera à identifier les tributaires de notre lac.

3.4 RUISSEAU FLEUR DE MAI

Bertrand Larivée pilote ce projet depuis au moins 10 ans. Dus aux dégâts provoqués par des pluies diluviennes dans les dernières années, il y a plus de pression de mise sur la municipalité. La demande historique est de retourner le ruisseau à sa position initiale soit, se déverser dans le milieu humide à proximité.

M. Brisson, conseiller municipal de notre secteur, nous explique que des études ont été menées et des propositions ont été faites à la municipalité. La municipalité a retenu une proposition qui se voudrait que le ruisseau se divise en 2 pour se déverser dans le milieu humide, il y aurait alors ralentissement du débit d'eau avec moins de sédiments.

La municipalité a fait ensuite demande au ministère de l'environnement qui a répondu que la demande était recevable.

D'autres analyses et examens seront complétés au niveau du milieu humide afin d'évaluer la capacité de celui-ci à recevoir l'eau du ruisseau.

3.5 ANALYSES D'EAU

Robert St-Pierre responsable de ce volet. Nous avons travaillé avec le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) pour faire les analyses. Les échantillons ainsi analysés proviennent de la fosse du lac. Tous les résultats se sont avérés dans la moyenne.

Un premier rapport de cette année nous indique même une amélioration.

En plus, cette année RAPPEL fera des tests complémentaires au niveau des tributaires.

3.6 ÉTUDES AU LAC

Ce volet n'a pas été discuté spécifiquement.

3.7 MOTEURS ÉLECTRIQUES

Alain Lafond est le responsable du dossier.

Dossier très complexe. Nous travaillons pour que la force maximum permise pour les moteurs électriques soit réduite et que la vitesse maximum des embarcations soit réglementée à un maximum de 5 km/hre.

Deux résolutions à ce sujet ont été adoptées à l'assemblée générale de 2023.

Un mémoire a été déposé à Transport Canada en 2023.

À la suite de nos démarches, la Fédération québécoise de défense des lacs et cours d'eau (FQDLC) a accepté de nous épauler et prendre le dossier en main. Ils pourront continuer de faire part de nos revendications au ministère des transport.

Cette année sera une année de relance à la fédération. Nous devons être très patient. Ce dossier sera très long à être réglé.

La fédération veut faire une demande au ministère pour que les municipalités puissent faire des recommandations au niveau de leurs lacs. L'association recommande aux utilisateurs de notre lac de respecter le code d'éthique et de bonne conduite de notre association. Une version abrégée et plastifiée est disponible à cet effet.

4. ÉTATS FINANCIERS ET COTISATIONS 2023-2024

Mme Rachel Auger, trésorière nous présente les résultats pour la dernière année et le budget proposé pour l'année en cours. Les documents sont disponibles sur le site web de l'association.

Cette année nous avons un excédent de \$912 et pour l'an prochain une prévision de déficit de \$880.

Il est proposé par Mme Suzanne Girard d'approuver les états financiers 2023/2024 présentés à l'AGA.

Il est proposé par Mme Mylène Laoun d'approuver le budget 2024/2025 présenté.

5. NOMINATIONS DES ADMINISTRATEURS ET ÉLECTION

Trois postes d'administrateurs arrivent à échéance cette année, soit les postes 2, 4 et 6.

Poste 2 – Bertrand Larivée accepte un autre mandat

Poste 4 - Lucie Larivée accepte un autre mandat

Poste 6 – Robert Salois accepte un autre mandat

Robert St-Pierre invite les gens qui désirent se présenter à s'identifier.

Personne ne se présente, donc les 3 personnes sont reconduites par acclamation pour 2 autres années.

6. VARIA

6.1 Mme Debra Hausladen

Ne pouvant être présente, celle-ci nous a fait parvenir les résultats des prélèvements d'eau des puits autour du lac.

Il y avait déjà eu les résultats l'an dernier mais nous invitons les gens qui n'avaient pas reçus leurs résultats, à communiquer avec Mme Hausladen.

6.2

M. Louis Painchaud nous informe qu'il y a présentement une pétition qui circule au sujet de la période de location qui est présentement doit être de 31 jours ou plus. La pétition en cours serait pour que la municipalité exige que la période de 31 jours passe à 3 mois.

M. St-Pierre informe qu'il n'a pas entendue parler de cette pétition mais que le CA allait s'informer auprès de la municipalité.

Cependant, M. Brisson conseiller municipal nous informe que la règle du 31 jours obligatoires est régit par le gouvernement provincial et que la municipalité ne peut rien y changer.

4 CLÔTURE DE LA RÉUNION

Fin de la réunion à midi.